

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 28 AOÛT

LES CIRCULAIRES

Le ministère aux abois aura beau envoyer circulaire sur circulaire aux instituteurs, aux maires, aux employés des diverses administrations, etc., pour beaucoup, ses instructions demeureront lettre morte et il n'obtiendra pas que la plupart de ses agents sortent de la neutralité où ils doivent rester pour se jeter à corps perdu dans la mêlée électorale.

Nous comprenons qu'on se compromette pour quelque chose ou pour quelqu'un qui en vaille la peine. Mais le régime actuel, s'il est quelque chose, est quelque chose de répugnant et de pourri, et M. Constans, s'il est quelqu'un, est quelqu'un de malpropre et d'usé jusqu'à la corde — au bout de laquelle il mériterait de finir.

Assurément, le cabinet peut compter sur le zèle fanatique de certaines de ses créatures qui n'ont à attendre d'un gouvernement nouveau que la révocation ou l'ouïe. Les préfets, par exemple, chercheront à exercer une pression officielle près de laquelle celle que les républicains reprochaient tant à l'Empire n'aura été que de la Saint-Jean. Mais que pourront les préfets, s'ils ne sont pas secondés ? Ils sont trop haut placés pour agir directement sur les masses, et, si leurs subordonnés ne se conforment pas à leurs ordres ou ne s'y conforment qu'en apparence, à quoi serviront tous leurs arrêtés ?

Cependant, ne nous faisons pas d'illusions. M. Carnot et ses ministres, sachant qu'ils vont brûler leurs dernières cartouches, mettront en œuvre tous les moyens pour que leur poudre ne soit pas perdue. Promesses, menaces, rien de leur côté. Aussi importe-t-il que, de leur côté, les conservateurs ne négligent rien pour gagner une partie dont leurs droits les plus sacrés, dont leurs intérêts les plus chers sont l'enjeu. Vainqueurs, leurs adversaires ne connaîtront plus de frein. Par ce qu'ils ont osé faire, alors qu'ils rencontraient pourtant à la Chambre une opposition compacte et résolue, on peut juger de l'œuvre épouvantable qu'ils accompliraient si l'écrasement de cette opposition aux élections législatives leur assurait une puissance presque illimitée. Nous ne devons donc reculer devant aucun sacrifice pour préserver la France d'un tel malheur.

ALPHONSE POIRIER.

LA LOGIQUE DE LA HAINE

Le Journal officiel de la République française est loin d'être toujours amusant, mais il est quelquefois instructif, quand ce ne serait qu'au point de vue de l'absence absolue de logique des dirigeants de cette République.

On lit dans ce journal :
« Parmi les récompensés pour actes de dévouement et de courage accomplis en Algérie, on remarque comme ayant reçu des médailles de 1^{re} classe : M^{me} Roche, en religion sœur Hélène ; M^{me} Gibert, en religion sœur Catherine ; M^{me} Gion, en religion sœur Marie — au-

tant de congréganistes signalées à la reconnaissance publique. »

Tournez la page et vous trouvez un arrêté du ministre de l'instruction publique aux termes duquel, à partir de la rentrée scolaire 1889-1890, il ne sera fait aucune nomination d'instituteurs congréganistes dans les Côtes-du-Nord, et aucune nomination d'institutrices publiques congréganistes dans les Hautes-Alpes, le Finistère et la Meuse.

Dans le délai de cinq ans, si le malheur voulait que la République ait duré jusque-là, « tous nos départements, dit notre excellent confrère du *Moniteur universel*, auraient été traités de même. On aura chassé des écoles publiques toutes ces femmes dont on est obligé de reconnaître et d'honorer le dévouement ».

Ainsi le vent la logique républicaine.

UN DÉSILLUSIONNÉ

M. Henri Allain-Targé, ancien ministre et l'un des personnages importants du parti républicain, refuse, avons-nous dit, la candidature législative qui lui avait été offerte dans une des circonscriptions du XIX^e arrondissement, qu'il a naguère représentée à la Chambre. Rien de plus naturel et de plus sage de sa part. L'ancien ami de M. Gambetta se rend compte de l'impossibilité, à peu près complète pour lui, de remporter un succès. Déjà âgé, fatigué, il veut vivre dans la retraite. C'est son droit, et nous pensons que la Chambre future pourra sans peine se passer de sa collaboration.

Il n'y aurait donc pas lieu de signaler particulièrement cet incident, si M. Allain-Targé n'avait cru devoir faire connaître sa résolution par une lettre publique que nous signalions hier et dans laquelle il porte un jugement aussi sévère que juste sur les actes de ses coreligionnaires politiques. Ce n'est point seulement une modification d'opinions, fruit d'une évolution des esprits, que M. Allain-Targé reproche à ses amis : c'est d'avoir « écarté peu à peu les principes et les traditions qui avaient été l'honneur et la force du parti républicain ».

L'ancien ministre ne s'en tient pas, d'ailleurs, à des déclarations vagues. Il constate que « beaucoup des réformes réclamées dans nos anciens programmes ont été remplacées par une distribution de places nombreuses et plus ou moins lucratives à un nouveau personnel de fonctionnaires ».

Il y aurait certes bien d'autres critiques à adresser au régime actuel, mais M. Allain-Targé n'a point tort peut-être de penser que celle-là est comme une condamnation de toutes les autres. Il est certain que lorsque l'on se préoccupe, avant tout, de distribuer des places à ses amis, on est tout naturellement amené à s'inquiéter fort peu des principes et à tout sacrifier, même les intérêts du pays, à la satisfaction des intérêts particuliers.

Quant aux représentants officiels du parti, M. Allain-Targé les qualifie en homme qui les a vus de près. Il flétrit les « usurpations d'un Parlement recruté parmi des politiciens sans doctrines et sans expérience, et déchiré par les compétitions des ambitieux, si dangereuses

dans les pays libres, quand on n'a pas la précaution de leur opposer d'invincibles obstacles ». Il reproche aux députés républicains le gaspillage des finances, l'augmentation incessante de la dette publique, la négligence dans la défense des intérêts de l'industrie et du commerce, etc., etc.

Tout cela, la presse conservatrice l'a dit depuis longtemps, mais il n'est pas sans intérêt qu'elles soient répétées par un homme dont les opinions républicaines ne sont pas suspectes.

Toute la grande presse républicaine fulmine contre M. Allain-Targé.

Ceux qu'il traite avec une aussi rude franchise lui répondent, en renversant les termes d'un axiome bien connu : « Pourquoi donc être honnête quand on peut faire autrement ? »

Et le journal de M. Jules Ferry lui rappelle en ces termes ses devoirs envers la coterie qu'il abandonne :

« M. Allain-Targé, dit l'*Estafette*, eût montré du tact et du bon goût en se renfermant dans un silence décent. »

Parbleu ! l'assiette au beurre est toujours la grande affaire pour l'insatiable appétit des républicains qui guignent plus ou moins le pouvoir.

Et voilà pourquoi ils rient à ceux qui se scandalisent : « Allez-vous-en si ça vous déplaît, mais au moins n'en dégoûtez pas les autres ! »

INFORMATIONS

M. Carnot l'a emporté. La montagne est allée à lui. Les membres du cabinet sont partis ce matin mercredi pour Fontainebleau pour tenir conseil sous son auguste présidence.

C'est donc aujourd'hui que la date des élections sera définitivement fixée.

COMMIS-VOYAGEUR

M. le ministre du commerce est parti pour les Basses-Alpes afin d'inaugurer plusieurs voies ferrées. A ce sujet, la *Petite République* publie l'avis suivant :

« Les personnes qui auraient n'importe quoi à faire inaugurer peuvent s'adresser au ministère des travaux publics : tous les jours, M. Yves Guyot se met à leur disposition pour inaugurer de 10 heures du matin à 5 heures du soir. En dehors de ces heures, aucune demande ne sera reçue. »

Quant à M. de Freycinet, il est reparti pour la Suisse. Mais les journaux officiels nous annoncent qu'il sera de retour dans six jours. Il faut bien qu'il préside aux manœuvres de la cavalerie. Avis à nos cavaliers. Ils ont juste le temps de revoir leur théorie, et M. de Freycinet sera là pour rectifier les mouvements.

UN FAIT RÉVOLANT

Un journal de Nancy signale un fait grave. Il y a quelques jours, dit-il, un train lancé à toute vitesse est passé en gare de Nancy à destination de l'Allemagne.

Ce train était chargé de chevaux achetés en France pour le compte du gouvernement allemand.

Il paraît que ce n'est pas la première fois que ce fait se produit. Mais, si révoltant qu'il soit, il nous surprend moins qu'il nous révolte.

Les laquais qui nous gouvernent ont bien cure de ce qui touche à la défense nationale !

MANIFESTE DU GÉNÉRAL BOULANGER

Tous les journaux publient le manifeste suivant et la liste des candidats boulangistes dans le département de la Seine :

« Le 27 août 1889.

» Aux électeurs de la Seine,

» Nous vous soumettons les noms des candidats qui soutiendront la lutte, pour la cause de la République nationale, dans les diverses circonscriptions de la Seine. Ce sont des hommes dévoués à la République, et dignes de toute votre confiance.

» En les désignant à vos suffrages, nous avons dû nous placer en dehors de toute question de personnes, et nous inspirer uniquement des idées de concorde, d'union et de discipline qui nous assureront la victoire.

» Vous avez déjà fait connaître vos volontés, lors de l'élection du 27 janvier ; vous ne voudrez pas vous déjuger.

» Aujourd'hui comme alors, plus qu'alors peut-être, vous voulez la révision de la Constitution, la fin d'un régime qui compromet la République et qui ruine la patrie ; vous voulez la disparition d'un Sénat déshonoré.

» La Chambre que vous êtes appelés à élire ne sera ni une Assemblée législative chargée d'élaborer des lois, ni une Assemblée constituante.

» Elle aura pour mandat unique d'obtenir, en dépit des résistances d'un gouvernement usurpateur, la nomination d'une Assemblée constituante par le suffrage universel.

» Ce mandat est simple ; mais il exige du patriotisme et de la résolution. Les candidats dont vous lirez les noms ci-dessous l'acceptent et sont décidés à l'accomplir.

» Donc, pas de divisions ! pas de dissidences !

» Malgré les menaces, les violences et les manœuvres d'un gouvernement perdu, vous savez que de notre côté sont tous les partisans de la révision pour la République, et du côté de nos adversaires, ceux qui, plus ou moins franchement, ne veulent pas de révision.

» Restez unis, restez disciplinés, c'est la condition nécessaire du succès ; et rien ne résistera plus à votre volonté souveraine.

» Vive la République ! Vive la Nation !

» Général BOULANGER,

» Président du comité républicain national. »

ÉTRANGER

LE KRACH ITALIEN

La crise financière et commerciale en Italie est à l'état aigu. La Banque d'Escompte a fermé ses guichets ; la Banque de Turin va en faire autant. Les actions ne valent plus rien. On craint d'autres suspensions de paiement pour la liquidation de fin de mois.

Les Banques ont été assiégées par la foule qui venait retirer ses dépôts.

La Banque d'escompte de Gènes a aussi fermé ses guichets.

On télégraphie de Turin :

« La plus vive émotion règne dans la ville par suite de la suspension des paiements de la Banque d'Escompte, qui a été déclarée avant-hier soir.

» La crise financière devient d'une gravité exceptionnelle. On s'attend à voir les guichets de toutes les sociétés financières et des banquiers assiégés par la population, qui n'a plus aucune confiance.

» La catastrophe aura un contre-coup dans beaucoup de villes de l'Italie. La Banque tibérine ne paie plus de traites depuis vendredi ; la Banque esquiline est très menacée. Le ministre des finances est arrivé ici ; mais il ne peut apporter aucun remède à cette situation, dont le gouvernement est véritablement responsable. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Société des anciens Combattants de 1870-71

Saumur, le 27 août 1889.

Monsieur le Rédacteur de l'Echo Saumurois,

La Société des anciens combattants de 1870-71 est en voie de formation à Saumur.

Il importe avant tout que l'on sache que la politique est formellement exclue de la Société et qu'il ne s'agit pas non plus d'une société de secours mutuels.

Notre but, le voici en deux mots :

Enrôler sous notre drapeau les compagnons d'armes d'autrefois qui prirent une part quelconque, mais à un titre militaire, à la défense de la patrie en 1870-71, afin d'entretenir des relations de bonne camaraderie d'abord, puis des liens de fraternité et de solidarité entre ceux qui, sur les divers points de notre territoire envahi (à l'armée du Rhin, comme à celle du Nord, à l'armée de la Loire, comme à celle de l'Est, ou aux divers sièges), combattirent lors de l'année terrible (soit à l'armée active, soit comme garde mobiles ou mobilisés ou franc-tireurs, etc.).

Entre tous les enfants de notre cité et de celles environnantes qui, souvent mal vêtus, mal armés, à peine organisés, eurent, durant cette longue et malheureuse campagne, à affronter les mêmes dangers, à supporter toutes les douleurs morales, toutes les souffrances physiques imaginables : le froid, la faim, la soif, et, pour beaucoup d'entre eux, la captivité pendant de grands mois dans les noires prisons et sous l'œil fauve d'un ennemi vainqueur et impitoyable.

Entre tous ces soldats enfin qui luttèrent jusqu'au dernier jour, sans désespérer jamais, lors même qu'il n'y avait plus d'espoir, et qui contribuèrent ainsi, dans la mesure de leurs moyens, à sauver l'honneur national !!

Garder au cœur le souvenir de nos revers ! Nous rappeler d'un passé malheureux mais resté honorable ! Mettre à profit les enseignements qu'il nous donne ! Maintenir toujours ardent le culte de la Patrie ! Tel est notre but, telles sont nos aspirations.

Enfin, au point de vue humanitaire, nous voulons venir en aide, le plus discrètement possible, à ceux de nos sociétaires qui sont dans l'infortune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

G. DOUSSAIN,

Ancien combattant à l'armée de la Loire et à l'armée de l'Est.

LE BANQUET DES MAIRES

Le *Patriote de l'Ouest* reproduit, d'après l'*Estafette*, une liste des maires du département de Maine-et-Loire, qui ont pris part au rasteil du 18 août à Paris. Cette liste est évidemment inexacte : elle contient des noms qui, nous en sommes sûr, ne devraient pas s'y trouver. Le *Patriote* lui-même nous apprend ce que vaut cette liste, car voici ce qu'il en dit :

« Cette liste commence par le nom du D^r Jean. Nous ne connaissons aucun maire en Maine-et-Loire qui réponde au nom de D^r Jean. Quel est ce D^r Jean ? »

Quoiqu'il en soit, voici la liste telle qu'elle a paru dans l'*Estafette* :

« MM. D^r Jean. — Mehon. — Leroy. — Orgerie. — Deschamps. — Choleau. — Tournier. — Delaunay. — Brault. — Gelmar. — Marion. — Body. — De la Bevière. — Bautin. — Pélé. — Juteau. — Ourion. — Durand. — Brestaud. — Bresteau. — Coquin. — Peltier. — Besnard. — Métivier. — Bury. — Cesbron-Lavau. — Pillet. — Palustre. — Levayer. — Galbrun. — Bineteau. — Chauvigné-Chatelais. — Comte R. de la Sayette. — Proust. — Durand. — Hacques. — Deshaies. — Aubelle. — Chevalier. — Morand. — Lemercier. — Mignot. — Bazille. — Pichard. — Rousseau. — Fouchard. — Baudin. — Martin Preau. — Neau. — Moreau. — Dioneau. — Bauju. — Charneau. — Guérin. — Gabory. — Marion. — Cassin. — Onillon. — Venechau. — Marcheteau. — Piau. — Cailleau. »

LES FÊTES DES SAPEURS-POMPIERS

Une section de la compagnie de pompiers de Saumur est partie ce matin à 7 heures pour Paris.

Les fêtes des sapeurs-pompiers ont commencé hier à deux heures, par la séance uni-

que du congrès international des officiers et sous-officiers de sapeurs-pompiers, dans la salle des fêtes du Trocadéro. Cinquante officiers de sapeurs-pompiers étrangers, Mexicains, Américains, Italiens, Espagnols, Suisses, etc., ont participé aux travaux de ce congrès.

Aujourd'hui mercredi, à midi, les membres de la Fédération des officiers et sous-officiers de sapeurs-pompiers de France et d'Algérie se réuniront sur la place d'Iéna ; de là, ils se rendront au palais du Trocadéro, où ils seront reçus officiellement. Immédiatement après, s'ouvrira le 9^e congrès annuel de la Fédération des pompiers de France.

C'est à Vincennes, sur le champ de courses, un endroit merveilleusement disposé pour des manœuvres d'ensemble, qu'aura lieu le concours de manœuvres de pompes à incendie, en présence du Président de la République.

Un concours-festival aura lieu à Neuilly, où figureront les compagnies françaises, qui, n'étant pas classées en division d'excellence, division supérieure ou 1^{re} division, n'auront pu prendre part au concours de Vincennes. 300 compagnies seront réunies à Neuilly, formant un effectif de 5,000 hommes.

ANGERS. — La Faculté des Sciences d'Angers vient de remporter encore les plus brillants succès à la dernière session d'examens de licence, en Sorbonne.

MM. les abbés Bélanger, de Séguier et de la Vaissière se présentaient aux épreuves de la licence ès-sciences mathématiques. Tous les trois ont été reçus avec distinction, et même les deux premiers dans des conditions particulièrement honorables. M. de Séguier arrivait en effet dans les premiers rangs avec la note *bien*, et M. Bélanger était classé le premier de toute sa série avec la mention *très bien*.

Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que la Faculté catholique d'Angers obtient ainsi les honneurs de la Sorbonne. Nous aimons à rappeler qu'il y a trois ans, M. l'abbé Rivereau était également classé *premier* sur plus de 70 concurrents, avec mention honorable spéciale et remise entière des droits d'examen, même pour le doctorat.

Nous sommes heureux d'annoncer en outre que M. l'abbé Porcher, déjà licencié ès-sciences mathématiques, a été également reçu, à la même session, à la licence ès-sciences physiques, et M. l'abbé Bossebœuf, du diocèse de Tours, à la licence ès-sciences naturelles avec mention honorable. Ainsi toutes les branches de sciences enseignées à la Faculté se trouvaient représentées à la session de juillet en Sorbonne, et toutes sortaient avec honneur de ces rudes épreuves.

Quelle démonstration plus convaincante de la solidité de l'enseignement scientifique donné à la Faculté d'Angers ! Du reste, il suffit de

savoir que c'est le P. d'Esclaires qui a été le premier organisateur de cet enseignement, et que c'est le P. Joubert qui en est actuellement le directeur, pour s'expliquer ces résultats !

THOUARS. — C'est un Poitevin, M. Jacques Peignon, frère de M. Peignon, naturaliste à Poitiers, qui a remporté dimanche, à Thouars, le 1^{er} prix (une médaille d'argent) au Concours de pêche organisé dans cette dernière ville.

Conseil d'arrondissement de Saumur

Pont de Montsoreau

Les plans et devis dressés par MM. les ingénieurs prévoient une dépense totale évaluée à 730,000 francs :

1 ^o Le pont métallique, d'une longueur de 572 ^m 30, qui coûterait, à forfait	600,000
2 ^o La levée d'accès dont le détail estimatif s'élève à	130,000
	730,000
A cette somme, il faut ajouter	55,000
	785,000

Résultant de l'estimation faite par le sous-ingénieur Florent de la dépense de construction d'une chemise partant de la rampe d'accès comprise dans le projet de MM. les ingénieurs, au lieu dit la Vignolle, et allant rejoindre, à la Bouchardière, le chemin d'intérêt commun n^o 64 de Montreuil-Bellay à Fontevault.

M. le Sous-Préfet expose que, dans une réunion tenue à la Sous-Préfecture et à laquelle étaient convoqués les maires des communes désignées par les ingénieurs comme étant intéressés à la construction du pont, il a été décidé, à l'unanimité, par les maires présents :

1^o Que l'emplacement choisi par les ingénieurs devait être accepté ;

2^o Que l'exhaussement de la route nationale n^o 147 et la construction de la rampe d'accès de la Vignolle et du chemin qui devait lui faire suite étaient inutiles ou tout au moins que leur importance n'était pas proportionnée à la dépense qu'ils devaient occasionner.

Il s'agit là, en effet, d'une dépense évaluée par M. l'ingénieur en chef à l'exhaussement et rampe d'accès 80,000
Chemin de la Vignolle au n^o 64. 55,000
135,000

M. Lefié estime qu'il suffit, aux communes de Montsoreau et de Turquant, que ce pont soit construit et que des chaussées en permettent l'accès par les routes nationales n^{os} 147 et 152.

M. Couscher réplique que le Conseil d'arrondissement ne doit pas se contenter de savoir ce qui suffit aux deux communes de Montsoreau

35 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

DEUXIÈME PARTIE

I. — MALADIE

(Suite)

Ce même soir, une voiture attelée de deux chevaux noirs faisait son entrée dans le hameau de Corgenon, et s'arrêtait devant le premier café-auberge que l'on rencontre, à gauche, en venant de Bourg, et qui s'appelle, je crois, *Café Curial*.

Notre connaissance, le brave Tim Snare, sauta à bas du siège, et vint aider à descendre Macdowal, Polly, Lieschen.

La nièce du bon major était encore faible et un peu souffrante, mais elle n'avait pas voulu attendre davantage. Dès qu'elle avait pu se tenir debout, elle s'était empressée de faire atteler, malgré les observations de son oncle, peu rassuré par sa pâleur et son manque de forces.

— Qui sait, lui dit-elle, si nous arriverons à temps.

Elle voulait se rendre tout droit chez Raoul, mais Tim, qui était à peu près au courant de tout ce qui se passait, se permit, en cette circonstance, de donner, contre son habitude, son avis sans qu'on le lui demandât.

— Si vous voulez m'en croire, miss Ashburner, insinua-t-il, nous agirons autrement. Nous adresser chez M. Merris, c'est le moyen de ne rien savoir, car il a dû prendre des précautions, il n'y a pas à en douter, pour dépister les recherches. Laissez-moi libre d'agir à ma guise ; je pense que vous aurez lieu de vous en féliciter.

Tim parlait peu, généralement, mais il réchassait beaucoup.

— Fions-nous à Tim, ma chère ! dit le major, c'est un gaillard qui a du flair. Allez, Tim, allez, mon garçon, faites ce que vous jugerez bon ! Nous vous laissons maître.

Et Tim Snare les avait menés à l'auberge de Corgenon, où ils avaient déjà logé un certain temps auparavant, et où nous venons de les voir s'arrêter.

Arrivé là, Macdowal exigea que sa nièce prit un peu de repos. Elle en avait grand besoin.

Tim s'accorda à peine le temps de manger un morceau sur le pouce et de boire un verre de vin. Il se vêtit d'un long pardessus, se coiffa d'un chapeau à larges bords, et sortit de l'auberge.

Habitué à voyager le jour et la nuit, il reconnut facilement son chemin dans l'obscurité.

Il marchait d'un pas rapide. En moins de trois quarts d'heure, il était parvenu devant la petite maison de Raoul Merris.

Il frappa à la porte, puis aux volets, fit le tour de l'habitation, en franchissant une barrière qui séparait le jardin d'un espace vide, situé entre celui-ci et la route, et faisant face au pignon du bâtiment, — et heurta de nouveau partout.

Pas une voix ne lui répondit. Aucun bruit dans la maison, pas le moindre rayon de lumière.

S'il y avait là quel'un, il était clair que ce quelqu'un ne voulait pas que sa présence fût connue.

Tim se dirigea vers une chaumière que l'on apercevait vaguement à peu de distance.

Il distingua cette fois une faible lueur filtrant à travers les interstices des volets.

Il frappa sans hésiter à la porte.

Une voix d'homme répondit :

— Entrez !

Tim s'empressa d'obéir à cette invitation.

— Je viens de chez M. Merris, déclara-t-il après avoir salué, j'ai une communication importante à lui faire, — et je ne l'ai pas trouvé au logis. Savez-vous où il est ?

— Il y a plusieurs jours qu'on ne l'a vu, reprit l'homme, je ne puis vous dire où il se trouve à ce moment.

— Mais n'est-il pas rentré chez lui hier, ou ce matin ?

— Je puis vous affirmer que non, dit l'homme. Je travaille depuis plusieurs jours devant sa maison ; je l'aurais bien vu. Avez-vous interrogé la mère Claude ? c'est sa femme de ménage ; s'il est dans le pays, elle seule le sait, elle ou le propriétaire de M. Merris.

— Qui est-il ? où demeure-t-il ?

— Monsieur Jozet est cultivateur à Montracol, la troisième ferme à votre droite, entre cette route-ci et celle qui mène à Montcey, en passant par les hameaux de Lopal et des Rippes, à dix minutes d'ici. Quant à la mère Claude, sa maison se trouve sur votre chemin : c'est la première à gauche.

et de Turquant, qu'il doit étudier la question à un point de vue plus élevé et plus général et rechercher si, avec une augmentation de dépense, d'environ un sixième, il n'est pas possible de faire profiter plusieurs cantons des sacrifices demandés à l'Etat et au département.

L'emplacement, parfaitement choisi par MM. les ingénieurs et unanimement accepté par les maires consultés, établit le pont projeté dans l'axe d'une voie importante, le chemin de grande communication n° 35 de la Loire à Vernantes, qui amènera à ce pont les populations du canton nord-est de Saumur, de Longué, Gizeux, Bourgueil, etc.

N'est-il pas indiqué qu'une voie d'analogie importance doit être créée pour les populations habitant au midi du côté de la rive gauche? Des chemins parallèles au côté existant: il suffit de les rejoindre et de les relier au point, par une voie perpendiculaire à la Loire. Cette voie doit être dirigée vers le pont de Gâtines, sur le Thouet, soit sur le pont de Bafous, soit par le pont Saint-Just, sur la Dive, et elle constituera, d'une part, une ligne directe de Montreuil-Bellay au pont projeté, d'autre part, une autre ligne, aussi directe, de ce même pont à Doué, par le Coudray, Courchamps et Montfort.

Les populations des deux rives de la Loire seront, ainsi, mises en relations faciles, sur une profondeur de quarante à cinquante kilomètres au sud comme au nord.

Si l'on s'en tenait au point de vue préféré par M. Lefé, de tout le pays au sud de la Loire, les seules communes situées au pied du côté de la rive gauche profiteraient du pont. C'est alors qu'il serait vrai de dire que l'avantage à retirer d'une dépense de plus de six cent mille francs serait absolument disproportionné avec l'importance du sacrifice. Il serait sans exemple qu'un pont, sur un grand fleuve comme la Loire, n'eût pas de débouché à l'une de ses extrémités.

Une muraille est à renverser, les ingénieurs ont indiqué le point où la brèche doit être pratiquée et il est difficile de ne pas reconnaître que la confection du chemin de la Vignolle au chemin 64 est le prolongement indispensable du chemin de grande communication n° 35. Le pont aura pour principale raison d'être la jonction de ces points.

M. le Sous-Préfet objecte que les communes ne se montrent pas très empressées à s'imposer des sacrifices pour un travail dont le cinquième doit rester à leur charge et qu'il y aurait imprudence à en demander l'exécution complète alors que la partie la plus essentielle, le pont et ses raccordements aux deux routes nationales, coûteraient 135,000 francs de moins qu'il n'est prévu par l'ensemble des devis dressés par MM. les ingénieurs.

Après un échange d'observations auquel plusieurs membres prennent part, le Conseil

émet le vœu: qu'une prompt solution soit donnée au projet dressé par MM. les ingénieurs, d'un pont sur la Loire reliant la vallée de la rive droite de la Loire au côté de la rive gauche et venant s'amorcer à un chemin traversant le côté, dans une direction prolongeant l'axe de la route de grande communication de la Loire à Vernantes.

Que si, cependant, la réalisation complète du projet devait être retardée par le montant des dépenses trop considérables, il soit, néanmoins, procédé immédiatement à la construction du pont, celle du chemin, bien que reconnue nécessaire, étant ajournée.

Chemin vicinal de l'église de Chacé à la limite des Deux-Sèvres. — Classement dans le réseau d'intérêt commun.

Sur la proposition de M. Couscher, le Conseil émet le vœu que ce chemin, qui existe dans toute sa longueur et est classé dans les Deux-Sèvres, soit classé en Maine-et-Loire, dans le réseau d'intérêt commun, de faire sa bifurcation sur la route n° 50, au lieu dit la Croix-de-Noyant, commune de Varrains, jusqu'à la limite des Deux-Sèvres. C'est l'ancien chemin de Saumur à Oiron, son classement est demandé par les six communes de Varrains, Chacé, Saint-Cyr-en-Bourg, Saint-Just-sur-Dive, Brézé et Méron.

Ligne de Poitiers à Angers. — Haltes et gares.

Le Conseil renouvelle les vœux que le Conseil général a bien voulu appuyer et auxquels M. le ministre des travaux publics n'a pas, jusqu'à ce jour, fait de réponse:

1° Création d'une halte au Vaudelnay, vers Montreuil-Bellay;

2° Création d'une halte sur la commune de Saint-Just-sur-Dive;

3° Ajouter au nom du Vaudelnay celui du Puy-Notre-Dame, pour désigner la station existant entre ces deux communes.

Tramways Saumurois

Le Conseil demande à l'administration d'intervenir auprès du Conseil d'Etat pour hâter la solution du pourvoi formé par le concessionnaire contre le décret de déchéance du 7 septembre 1888.

Plants américains

Le Conseil, considérant que le phylloxéra a été constaté dans presque toutes les communes du département, que, de toutes parts, les propriétaires désireux de prendre des mesures pour la reconstitution de leurs vignobles, importent des plants américains, émet le vœu que la prohibition à l'introduction de ces plants, dans le département, ou tout au moins dans les arrondissements phylloxérés, soit levée.

Mendiants et vagabonds

Le Conseil, considérant que l'expérience de tous démontre l'inefficacité des mesures prises jusqu'à ce jour contre les mendiants et vaga-

bonds, dont le nombre et l'audace inquiètent la campagne déjà écrasée d'impôts et appauvrie par tant de fléaux, émet le vœu que la sécurité des campagnes soit enfin assurée par une application sérieuse des lois qui répriment la mendicité et le vagabondage.

(A suivre.)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT Trains de plaisir pour Paris

A l'occasion de l'Exposition universelle, l'Administration des chemins de fer de l'Etat mettra en marche, les 5 et 6 septembre, des trains de plaisir pour Paris, à des prix exceptionnellement réduits.

Le train de plaisir du 5 septembre desservira la gare de Villeneuve-d'Ingré et les gares comprises entre:

Thouars et Saint-Aubin-la-Bruère; Fossé-Marolles et Villetrun-Coulommiers; Thoré-la-Rochette et Sougé-sous-Braye; Béville-le-Comte et Sous-Nogent-le-Phaye.

Le train de plaisir du 6 septembre desservira les gares comprises entre:

Château-du-Loir et La Taye; Saint-Calais et La Chapelle-Huon; Pérouville et Lutz-en-Dunois; Saint-Denis-les-Ponts et Langey; Souancé et La Chapelle-Royale; Briey et Fains-la-Folie; Theuville et Beaulieu.

Le public trouvera d'ailleurs, dès maintenant, tous les renseignements utiles au sujet de ces trains dans les gares du réseau de l'Etat, et sur les affiches apposées dans ces gares et dans les localités.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Août-septembre 1889. — *Excursions aux stations balnéaires des Pyrénées.* — Tarif spécial A n° 11 (Orléans).

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour:

Alet, Arcachon, Argelès-Vieux, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Biarritz, Capvern, Coniza-Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Laruns-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Saint-Girons, Saint-Jean-de-Lutz, Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Durée de validité: 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de la station balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de cinq jours, moyennant le paiement aux administrations, pour chaque fraction indivisible de cinq jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 août 1889.

Le marché, influencé par la persistance de la crise financière en Italie, débute faiblement, puis les cours s'améliorent et nos rentes finissent: le 3 0/0 à 85.75; le 4 1/2 0/0 à 104.15.

On remarque de très bons achats sur le Crédit Foncier à 1,283.75. Les obligations foncières et communales attirent l'attention des capitalistes en quête de placements de premier ordre, elles reprennent assez vivement.

La Société Générale toujours en grande fermeté se négocie à 461.25.

La Banque de Paris et des Pays-Bas est très soutenue à 753.75.

Le Crédit Lyonnais se traite à 693.75.

La Société des Dépôts et Comptes courants s'inscrit à 595.

Le 3 0/0 Portugais fait preuve de fermeté à 66. De tous les fonds étrangers, c'est celui qui offre les plus larges perspectives de hausse, étant encore à 34 fr. au-dessous du pair.

L'action du Crédit Provincial est très demandée à 72.50. On se rend compte que la reconstitution de cette Société, jadis si prospère, doit entraîner la hausse des actions.

Le Panama est sans mouvement à 42.25.

La Tour Eiffel oscille de 775 à 780.

On échange de 435 à 436 l'obligation des chemins Argentins et à 399 et 400 celle des chemins de fer de Santa-Fé.

L'obligation des chemins Economiques s'établit à 376.

Dernières Nouvelles

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Paris, 28 août, 11 h. 35.

Le résultat du conseil des ministres tenu aujourd'hui à Fontainebleau ne sera connu que tard dans l'après-midi; mais on peut considérer comme certaine la date du 22 septem-

bre pour les élections, le ministre de la guerre ayant fait observer que toute autre date désorganiserait la période d'instruction militaire d'octobre.

Il est également certain que le Président de la République adressera, à propos des élections, un message dont les termes seront délibérés dans le prochain conseil.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 24 Août:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures: La journée des maires; Beaux-Arts: *Le Matin*; La fête des vigneron à Vevey, à Fontainebleau; Le monument des enfants du Calvados. — Les Beaux-Arts au Champ-de-Mars, par Olivier Merson. — *Pierre Charzat*, nouvelle, par Saint-Livier. — Echecs, par S. Rosenthal. — Chronique du sport. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES: Les maires à Paris: Le défilé devant la statue de Strasbourg; Les tables du banquet au Palais de l'Industrie; Les cuisines; La table d'honneur. — La fête des vigneron à Vevey. — Exposition universelle: La galerie centrale du Champ-de-Mars; Beaux-Arts: *Le Matin*. — A Fontainebleau: La résidence d'été de M. le président Carnot. — Le monument des enfants du Calvados. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

EN VOUS METTANT A TABLE

Nous vous engageons à prendre une *Pilule Gicquel* antibilieuse, antiglaireuse. Elles régulariseront les fonctions de l'estomac et des intestins; elles vous éviteront manque d'appétit, maux de tête, névralgies, étourdissements, congestions. Elles sont aussi très efficaces contre les maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous pourrez vous procurer les véritables *Pilules Gicquel*, à 1 fr. 50 la boîte.

HERNIÉS

COMPLÈTEMENT GUÉRIES

Récompenses: DEUX MÉDAILLES

M. J. GLASER, spécialiste-herniaire, alsacien, a opté pour rester Français, 49, allée de Villemonble, au Raincy, Paris. Envoie à nos lecteurs sur demande et contre 50 c., sa brochure sur la guérison des Hernies. Sa nouvelle méthode, la dernière des innovations, vient d'être mise en application avec un succès tel, que l'on chercherait vainement la moindre trace de cette affection. Plus de gêne par le nouvel appareil sans ressort, ainsi que par son efficacité et la simplicité du traitement à suivre. Aussi engageons-nous vivement les personnes intéressées d'aller consulter M. GLASER, à Angers, les 5 et 6 septembre, hôtel du Cheval Blanc; à Saumur, le 7 septembre, hôtel de Londres.

Les Cours d'Instruction et d'Education de M^e COSTE ont toujours le plus grand succès, grâce à un système qui lui est personnel, qui consiste à intéresser l'élève, à le faire progresser et à le tenir à la hauteur de tous les autres enseignements, sans fatigue et sans surmenage.

Prolongement de la rue du Champ-de-Foire, entre 64 et 66 de la rue de Bordeaux, Saumur.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS,
Faites avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés 1.50 le litre.
Montpellier, 47 — 1.75 le litre.
Armagnac, 50 — 2 » le litre.
Verre compris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

— Vous êtes bien sûr que M. Merris n'est pas chez lui?

— Oh! oui, bien sûr!

— C'est que ce que j'ai à lui dire est très important pour lui...

— Il n'y est pas.

— Merci pour vos renseignements.

— Il n'y a pas de quoi. A votre service.

— Bonsoir alors, et à vous revoir!

— Bonsoir, monsieur!

Tim Snare sortit de la chaumière, fit quelques pas, puis, s'arrêtant, se prit à réfléchir.

Peut-être cet homme venait-il de le tromper. Ce n'était ni impossible ni improbable. Raoul pouvait avoir acheté sa discrétion, ou encore le paysan lui être dévoué.

Tim eut un moment la pensée de rentrer dans la chaumière, et d'essayer, l'argent aidant, de tirer quelque révélation de l'ouvrier.

Mais il se dit que si, par hasard, le dévouement seul rendait ce dernier muet, son insistance à lui, Tim, éveillerait les soupçons de l'homme et serait plus nuisible qu'utile.

Il retourna près du logis de Merris, et, cette fois, au lieu de frapper à la porte ou aux volets, comme il se reprochait de l'avoir fait quelques minutes auparavant, il fit au contraire le

moins de bruit possible, et, l'oreille collée à la serrure, immobile et retenant sa respiration, il écouta pendant près d'un quart d'heure.

Il n'entendit absolument rien.

Il se décida alors à aller aux informations chez la mère Claude, qui le reconnut malgré son costume.

La vieille femme n'avait pas vu Raoul depuis qu'il était parti avec M. Macdowal... Tim allait s'éloigner.

— Savez-vous, demanda-t-il tout à coup en se ravisant, savez-vous si ses meubles sont encore à la maison?

— Pour ça, je le crois, répondit-elle, car si on avait déménagé, je l'aurais bien vu.

— Tout le mobilier appartient à M. Merris?

— Bien sûr!... A qui voulez-vous qu'il soit?...

— C'est tout ce que je désirais savoir... Merci!

Cette fois, il ne s'arrêta plus jusqu'à ce qu'il fût arrivé chez le cultivateur de Montacrol.

(A suivre.)

A LOUER
POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE
MAISON AVEC JARDIN
Rue de la Petite-Douve, 19.
S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX,
66, quai de Limoges. (679)

Comptoir patriotique
J. DELAGE
12, RUE SAINT-NICOLAS, 12
SAUMUR

Spécialité de vins naturels à emporter :
Vins rouges à 0 fr. 40, 0 fr. 50,
0 fr. 60 et 0 fr. 70 le litre.
Vin blanc à 0 fr. 50 le litre.

VINS FINS
Bordeaux, Madère, Frontignan et
Malaga, depuis 1 fr. 25 la bouteille.
Vermouth, Kirsch et Rhum, depuis
1 fr. 25 le litre.
Eau-de-vie, depuis 1 fr. 10. — Co-
gnac, depuis 1 fr. 50 le litre.
Sirops de toutes sortes, 1^{er} choix,
depuis 1 fr. 50.
Liqueurs de toutes sortes, depuis
1 fr. 25.

Liqueurs des premières marques à
des prix exceptionnels de bon marché.

VENTE SUR LE COMPTOIR
Vins blanc et rouge, le verre, 0 fr. 10.
Eau-de-vie, Kirsch, Menthe, Anisette,
Cassis et Rhum, le petit verre, 0 fr. 10.
Absinthe ordinaire, 0 fr. 15.
Absinthe Pernod, 0 fr. 20.
Vermouth, Madère, Malaga, Fron-
tignan, le petit verre, 0 fr. 15.
Fruits divers, 0 fr. 15. (692)

ON DEMANDE une apprentie
pour les Tapisseries artistiques.
S'adresser rue du Marché-Noir,
n° 10.

AVIS La chasse est interdite
dans la commune d'E-
pieds à tout étranger qui ne pos-
sède pas 2 hectares de terre dans
la commune. (690)

A VENDRE
Un superbe chien couchant
S'adresser à M. MOREAU-PELTIER,
à Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).

VIN DE QUINQUINA
Phosphaté à la Coca du Pérou
du D^r VIAULD
Le plus efficace et le plus agréable
des toniques.

DÉPÔT : A. Pradeau, pharma-
cien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale,
27, rue de la Tonnelle. (408)

A VENDRE
Un Chien ou une Chienne
couchants, race Saint-Germain,
blanc orange, deux ans.
S'adresser au Garde du château
de Lançon, commune de Brézé.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale
PUBLIÉ PAR
La Maison GODEFROY-LEBEUF, à
Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le
marquis de CHERVILLE, de M. Ch. DE
FRANCIOSI, président de la Société
d'Horticulture du Nord; de MM.
Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY,
CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 4 au, 12 fr. ; 6 mois, 7 francs

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE
Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR
PILLET-BERSOULLE, S^r
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à
des prix défiant toute concurrence.
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées,
Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes
sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre,
pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de
Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.
Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos
droits et à queue.

PHARMACIE A. CLOSIER

N° 19, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne
SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux
minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de
toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du
corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien
fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc
vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre
les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et
d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 AOUT

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	85 60	Banque de France	3860	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	370	OBLIGATIONS	
3 0/0 amortissable	89	Banque d'Escompte	515	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	465	Compagnie parisienne du Gaz	519
4 1/2 1883	104 10	Comptoir national d'Escompte	570	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	462	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	350
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1282 50	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	460	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	37
Oblig. 1855-60 3 0/0	529	Crédit Industriel et Commercial	580	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	377 50	— 6 0/0 2 ^e série	37
— 1865 4 0/0	520 75	Crédit Lyonnais	692 50	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	455	— obligations à lots	412
— 1869 3 0/0	407	Crédit Mobilier	430	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		Suez 5 0/0 remboursable à 500	603
— 1871 3 0/0	396	Dépôts et Comptes courants	465	Est 3 0/0 anc. r. à 500	399 50	FONDS ÉTRANGERS	
— 1875 4 0/0	521 50	Société Générale	803 75	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	406 75	Emprunt russe 1862 5 0/0	104 50
— 1876 4 0/0	521	Paris-Lyon-Méditerranée	1335	Midi 3 0/0 anc. r. à 500	407	— 1870 5 0/0	100 10
— 1886 3 0/0	380	Midi	1175	Nord 3 0/0 r. à 500	416	— 1884 5 0/0	—
Bons de liquidation	527	VALEURS ÉTRANGÈRES		Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	409	— 1889 4 0/0	—
		Nord	1740	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	409		
		Orléans	1352 50				
		Ouest	948 75				
		Compagnie parisienne du Gaz	1400				
		Transatlantique	575				
		Canal de Panama	42 50				
		— Suez	2282 50				
		Autrichien 4 0/0 or.	94 40				
		Dette d'Égypte 6 0/0	457 50				
		Extérieur 4 0/0	74 15				
		Hongrie 4 0/0 or.	85 10				
		Italie 5 0/0	92 70				
		Portugal 4 1/2 1888	499				

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6		9 34	10 5	2 54	9 43	10 16	1 33
Château-du-Loir	10 13		12 30	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50
Noyant-Méon	11 20			3 8	7 40	1 43		5 54
Liniers-Bouton	11 29			3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43			3 30	8			6 13
Blou	11 54			3 41	8 10			6 23
Vivv	12 2			3 49	8 17			6 33
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	12 15		1 44	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23		1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31			4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	12 41			4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30		6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43		7 3
Chacé-Varrains		8 48	10 52		4 29	8 49		7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 2	11		4 37	8 56		7 17
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59
Thouars		11 57		2 45	5 33	9 37	2 44	3 28
Niort			3 58	4 30	8 42		4 31	5 20
Saintes				6 30	11 52		6 12	7 53
Bordeaux				9 52	3 34		9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Bordeaux								
Saintes				5 40				8 20
Niort				7 15	9 9			11 39
Thouars				9 32	11			2 5
Montreuil-Bellay				2 37	4 55	9 10	32	11 15
Brézé-Saint-Cyr				2 50	5 18	9 41		
Chacé-Varrains				2 57	5 26	9 49		
Nantilly (arrivée)				3 2	5 31	9 55		
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)				3 13	5 42	10 3		
(départ)				7 25	11 25			2 52
Nantilly (départ)				7 38	11 36			3 3
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)				7 47	11 44	1 36	3 41	5 44
(départ)				7 57	11 54	1 42	3 15	5 45
Vivv				8 10	12 10		3 27	5 59
Blou				8 19	12 19		3 35	6 8
Vernantes				8 32	12 33		3 46	6 20
Liniers-Bouton				8 45	12 46		3 57	6 32
Noyant-Méon				8 59	1		4 9	6 44
Château-du-Loir				10 10	2 9	2 58	5 22	7 58
Chartres				2 47		5 54	9 26	12 4
Paris				5 25		7 30	11 50	2 27

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes	11 55		6 10	8 55	12 7	3 10	7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35
La Méritré	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25	
Saint-Clément				12 53	3 59	6 32	
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52	10 24
(départ)	3 27	7 52	11 21	1 15	4 31	7	10 30
Varennes		8 5	11 32	1 27	4 45	7 13	
Port-Boulet	3 52	8 20	11 41	1 38	5 1	7 29	10 50
Langeais	4 26	8 59	12 3	2 12	5 46	8 11	11 16
Tours (arrivée)	5 5	9 42	12 46	2 51	6 35	8 51	11 48
Paris (arrivée)	10 39		4 40		2 35		5 7

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Mixte soir
Saumur	7 52	9 37	4 31		
Port-Boulet	8 40	12 42	6 50		
Chinon	9 4	12 50	7 14		

POITIERS — MONTEUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 55	12 53		
Moncontour	7 41	10 48	2 27		
Loudun	8 41	1 46	3 4		
Montreuil (ar.)	9 21	3 24	4 38		
(départ)	6 53	9 29	4 25	5	9 30
la Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52
Doué	7 22	9 57	6 46	5 26	10 1
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10	

ANGERS — DOUÉ — MONTEUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11 13	1 43	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21
la Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 4	8 31
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41
(départ)	7 36		1 26	2 45	9 14
Loudun	8 24		4 14	3	10 13
Moncontour	8 55		6 8	3 29	10 48
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	12 23	4 31			
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10			
Bourgueil	8 54	1 20	5 20			

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

|--|